



Les évolutions socio-démographiques en Bretagne

Rencontres du bénévolat – Lorient – 3 décembre 2010

Olivier DAVID

Maître de conférences en Géographie
Laboratoire ESO-Rennes
Université Rennes 2
olivier.david@univ-rennes2.fr

En introduction :

La Bretagne appartient, depuis deux décennies, aux régions dynamiques sur le plan démographique à l'échelle nationale. Plusieurs documents statistiques et cartographiques nous permettent de le mesurer concrètement :

- Le taux de croissance de la population sur la dernière décennie (1999-2008) place la Bretagne au 8^{ème} rang des régions métropolitaines, avec un taux moyen annuel de 0,87 % là où la France n'enregistre que 0,67 %. Ces résultats placent la Bretagne dans le groupe des régions les plus dynamiques en matière de croissance démographique.
- La population morbihannaise a également fortement augmenté entre 1999 et 2006 avec un taux de croissance moyen annuel de 1,1 %. Il se situe en 2^{ème} position à l'échelle régionale après l'Ille-et-Vilaine. Ce dynamisme s'accompagne néanmoins d'un vieillissement de la population.
- Deux cartes produites par l'INSEE, à partir des données issues des dernières enquêtes de recensement (2006), confirment cette position. A l'échelle métropolitaine, la Bretagne fait partie des régions attractives de la France du Sud et de la façade atlantique, dynamique observée et confirmée depuis le milieu des années 90. Ce processus est davantage alimenté par un solde migratoire excédentaire que par la dynamique naturelle des populations. De ce point de vue, c'est un profil qui nous rapproche à nouveau des régions méridionales.

Ces premiers constats traduisent une mutation démographique sans précédent, qui s'est opérée dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle. Terre féconde et terre d'exode jusqu'à la fin des années 70, la région s'est rapprochée des tendances nationales sur le plan du dynamisme naturel et capte une partie des flux migratoires interrégionaux.

Ces mutations se sont également accompagnées d'évolutions importantes sur le plan économique et social. L'appareil productif régional, spécialisé dans l'agriculture et une industrie à faibles valeurs ajoutées, connaît depuis le début des années 90 un développement important des services, ayant permis à la région de rattraper en partie son retard. Son plus faible taux de chômage qu'en France et son tissu économique dynamique, avant la crise que nous traversons aujourd'hui, lui valent également d'être moins touchée par la pauvreté, si l'on en juge par les statistiques relatives aux minima sociaux notamment.

Ces constats généraux ne doivent en aucun cas masquer de réels contrastes intra-régionaux. La commande qui m'a été passée pour construire ce propos d'ouverture est à la fois de présenter les évolutions socio-démographiques générales qui caractérisent la Bretagne, mais aussi de les inscrire dans une perspective spatiale, pour révéler les différences de dynamiques territoriales au sein de la région, avec un regard plus précis sur le Morbihan.

Pour le faire, mon propos s'articulera en trois parties complémentaires :

- La première s'intéressera à la dynamique démographique générale et au processus de vieillissement qui la caractérise.
- La deuxième partie portera davantage sur l'attractivité migratoire de la région et ses impacts. Elle permettra de revenir sur le profil des nouveaux bretons.
- La dernière partie présentera les inégalités sociales de la région, dans une approche territorialisée également.

La conclusion tentera de pointer des pistes et des perspectives pour commencer à ouvrir le débat qui doit occuper notre journée.

-1- Une région dynamique néanmoins soumise à un processus de vieillissement

Comme nous venons de l'évoquer, la population bretonne augmente chaque année d'environ 27 000 habitants. Cette augmentation est due à un excédent des naissances sur les décès ainsi qu'à un solde migratoire positif, néanmoins les trois quarts de la croissance bretonne sont imputables à l'apport migratoire sur les 7 dernières années.

1.1 Les variables de la croissance démographique

Le mouvement naturel

Nous allons nous intéresser dans un premier temps au mouvement naturel :

- La natalité n'a cessé de reculer depuis la seconde guerre mondiale. Avec 37 660 naissances en 2008, le taux de natalité est ainsi de 11,8 ‰. La région connaît néanmoins le même processus qu'en France, avec une augmentation des naissances depuis le début des années 2000, se positionnant même au 7^{ème} rang national.
- La fécondité : en 2008 l'ICF atteint 2,04 enfants par femme, contre 2,02 pour la France entière. La Bretagne demeure parmi les régions les plus fécondes, mais les différences régionales sont assez faibles par rapport à la moyenne nationale. D'autre part, l'embellie actuelle n'est pas spécifiquement régionale.
- La mortalité : le nombre de décès domiciliés en Bretagne affiche une certaine stabilité sur les six dernières années, même s'il augmente légèrement en 2008 (30 510). Le taux de mortalité est toutefois de 9,8 ‰, contre 8,6 au niveau national.
- Le dynamisme morbihannais repose sur un niveau de fécondité assez élevé, qui maintient un taux de natalité élevé à l'échelle régionale. En revanche, le vieillissement de la population départementale génère déjà un déséquilibre de la structure par âge, maintenant des taux de mortalité au-dessus de la moyenne régionale.

Ces différents indicateurs révèlent donc un solde naturel excédentaire. Tous les départements, excepté les Côtes-d'Armor, y contribuent. La croissance naturelle représente ainsi un tiers de la croissance totale en 2008.

Le solde migratoire

Deuxième cliché brisé par les chiffres, la Bretagne n'est plus une terre d'exode, elle a même reconquis son solde migratoire. Entre 1999 et 2006, les échanges de la Bretagne avec les autres régions métropolitaines s'accroissent aussi bien pour les arrivées que pour les départs. Ainsi, la Bretagne se trouve au 4^{ème} rang des régions françaises derrière le Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et l'Aquitaine.

L'amplification des flux migratoires concerne toutes les tranches d'âge. Pour les 20-29 ans, les départs sont toujours plus nombreux que les arrivées : ce sont

les migrations liées aux études et à l'entrée dans la vie active. Sur les cinq dernières années, les taux d'entrée et de sortie des jeunes augmentent fortement, comme dans de nombreuses autres régions. Leur contribution est néanmoins négative, puisque les départs sont plus nombreux que les entrées. Ce sont les 30-59 ans et les seniors qui contribuent davantage aux bons résultats. Pour les premiers, il y a réellement des entrées d'actifs importantes, alors que pour les seconds, les taux de sorties sont faibles, tandis que le mouvement d'entrée est léger.

Tous les départements participent au processus sans exception. Le Morbihan et les Côtes-d'Armor affichent les soldes les plus élevés, suivis de près par l'Ille-et-Vilaine. Le Finistère arrive en dernière position. Pour le Morbihan, l'attractivité migratoire est de loin le principal moteur de la croissance démographique, notamment sur les zones de la frange littorale. C'est une des caractéristiques démographiques qui distingue réellement le département à l'échelle de la Bretagne.

1.2 Les différentes facettes du vieillissement

Tout d'abord, rappelons que deux façons complémentaires d'aborder le vieillissement peuvent être envisagées. La première, plus fréquemment choisie car elle pose des problèmes concrets à notre société, consiste à ne considérer que le haut de la pyramide des âges, autrement dit la part de la population âgée dans la population totale. La seconde cherche plutôt à analyser la partie basse de la pyramide des âges en s'intéressant ainsi davantage aux jeunes. Concrètement, plus la base de la pyramide rétrécit, plus la part relative des personnes âgées à moyen ou à long terme va augmenter, dans la mesure où le vieillissement est un processus évolutif.

L'examen de la pyramide des âges bretonne, depuis plusieurs recensements, permet de mesurer cette double dimension du vieillissement de la population régionale. Sans entrer dans les chiffres, la dégradation du rapport entre jeunes d'une part, et personnes âgées d'autre part, se confirme entre 1990 et 2020 :

- Lorsque l'on observe le sommet de la pyramide, notamment au-delà de 60 ans, les effectifs progressent de façon continue. Ainsi, la partie sommitale gonfle peu à peu, reflet de la part croissante de la population âgée dans la population bretonne.
- A l'inverse la base du graphique connaît une érosion progressive de ses classes d'âge, plus ou moins importante selon les variations du niveau de

fécondité régional. Mais sur le long terme, le rétrécissement de la base pyramidale est très net.

Ces évolutions confirment donc une inversion du poids démographique respectif des grands groupes d'âges, les jeunes diminuant continuellement de 1990 à 2020, tandis que la part relative des plus âgés croît sans cesse.

Ce processus est bien inscrit dans la durée et affecte directement les dynamiques démographiques régionales. Le non renouvellement des classes d'âges les plus jeunes accentue obligatoirement le phénomène de vieillissement, diminuant à terme les classes d'âges les plus fécondes, et par conséquent le volume des naissances. Ce processus induit à son tour une diminution des jeunes dans la population totale. Ce cercle du vieillissement alimente la modification progressive de la composition par âge de la population bretonne. Simultanément, l'allongement de l'espérance de vie accentue le poids des classes les plus âgées. Le vieillissement est donc devenu ici le moteur de la dynamique démographique régionale.

Lorsque l'on examine la pyramide des âges de la population Morbihannaise, nous mesurons les conséquences du vieillissement. Le gonflement sommital est spectaculaire à l'horizon 2030, avec une déformation spectaculaire, passant ainsi d'une forme en as de pic à une forme en toupie.

1.3 Vers une fracture démographique régionale ?

Ce dernier point, plus rapide, souhaite privilégier une entrée spatiale pour appréhender les contrastes démographiques internes à la région. Nous appuierons logiquement cette analyse sur le commentaire de quatre documents cartographiques complémentaires.

Carte 1 : zones de vieillissement de la population (1999) : L'indice de vieillissement représenté ici est le rapport entre la population âgée de 65 ans et plus et celle de moins de 20 ans. Si le rapport est supérieur à 1, le poids démographique des personnes âgées dépasse celui des jeunes. Les contrastes sont particulièrement saisissants, comme si le degré de vieillissement des populations communales était proportionnel à la distance aux principales aires urbaines de la région. Les communes affectées par un vieillissement prononcé de leur population sont situées dans le centre-ouest de la région, sur les marges intérieures orientales du Morbihan et des Côtes-d'Armor, sur les périphéries rurales septentrionales de l'Ille-et-Vilaine, ainsi que sur quelques

secteurs littoraux particulièrement attractifs sur le plan migratoire. En revanche, toutes les aires urbaines affichent une situation plutôt favorable, dont l'emprise spatiale dépend du poids démographique de la ville-centre.

Carte 2 : population âgée de moins de 20 ans (1999) : Dans une certaine mesure, cette carte peut apparaître comme le négatif de la précédente. Elle met en évidence les agglomérations urbaines et leurs couronnes périurbaines respectives, autour de Rennes, Brest, Saint-Brieuc, Saint-Malo, Lorient et Vannes... pour ne citer que les principales.

Carte 3 : variation de la population totale (1999-2007) : Les données récentes confirment les césures régionales évoquées à l'instant. Celle-ci exploite des résultats des enquêtes de recensement réalisées entre 2004 et 2007, qui ne concernent pas toutes les communes de la région, mais procurent néanmoins quelques résultats intéressants. Le jeu des couleurs – rouge pour les plus dynamiques et bleu pour celles en déclin – permet de confirmer l'étalement urbain. Les communes centrales des différentes agglomérations de la région sont généralement affectées par un dynamisme modéré (inférieur à la moyenne régionale) voire un déclin démographique (Brest, Fougères) alors que les deuxième et troisième couronnes périurbaines affichent les taux de croissance les plus soutenus. Le bassin de Rennes et la région de Vannes-Auray sont sans doute les plus visibles, alors que le phénomène est beaucoup plus discret sur Quimper, Brest, Lorient et Saint-Brieuc. Les espaces ruraux du centre de la région, auxquels il convient d'ajouter quelques zones littorales, apparaissent en perte de vitesse et creusent l'écart avec les zones sous influence urbaine directe.

Carte 4 : évolution de la population des pays bretons à l'horizon 2030 : Les projections les plus récentes de population par pays en Bretagne à l'horizon 2030 révèlent aussi des disparités importantes. Elles confirment que la croissance démographique de la Bretagne pourrait se concentrer au sud et à l'est de la région. Ces tendances, si elles étaient confirmées, conforteraient une ligne de fracture territoriale importante, entre une Bretagne orientale et méridionale portée par le dynamisme de ces pôles urbains (Vannes et Rennes notamment), et une Bretagne occidentale beaucoup moins dynamique.

-2- L'attractivité de la région et ses impacts

Aujourd'hui, la Bretagne est devenue la région la plus attractive de la moitié nord de la France avec un solde migratoire positif. Michel Godet, dans un article paru dans Ouest-France, parle même d'une véritable conquête de l'Ouest, estimant qu' « elle s'explique certes par le climat et les paysages, mais prend surtout racine dans la recherche de meilleures conditions de vie, de qualité de services (éducation, santé, transport) et de relations sociales »¹. Rien à voir avec les clichés du siècle dernier. La fuite des 19^{ème} et 20^{ème} siècles a laissé la place à un mouvement de retours, faisant de la Bretagne une terre d'accueil, et portant ses villes principales au palmarès des cités les plus attractives au plan national.

2.1 Qui sont les nouveaux bretons ?

Nous distinguerons ici les migrations interrégionales et l'immigration d'origine étrangère. Nous ne pourrions travailler qu'à l'échelle régionale sur ces deux thèmes.

Les migrations interrégionales

Entre 2001 et 2006, l'INSEE recense 254 400 personnes venues s'installer dans la région. Nous ne nous intéressons ici qu'aux seuls entrants dans la région. Leur profil est sensiblement différent de celui de la population bretonne :

- Tout d'abord, sur le plan de la structure par âge : près de la moitié des arrivants est âgée de 20 à 39 ans. L'âge moyen de la population entrante est de 34,9 années contre 43,1 pour la population régionale. Comparés aux données régionales, ces chiffres confirment une relative jeunesse des personnes s'installant dans la région.
- Cette situation s'explique en partie par les motifs du déplacement vers la Bretagne : les études et la mobilité professionnelle arrivent en tête, suivie dans un second temps de la retraite, qui alimente à son tour un mouvement de retours au pays, mais aussi l'installation de populations nouvelles.
- La structure socio-professionnelle révèle aussi des différences importantes avec le profil moyen régional : les professions intermédiaires sont les plus nombreuses, suivies des employés, mais surtout la proportion de cadres est beaucoup plus élevée qu'à l'échelle

¹ GODET M., 2003, Ouest-France du 26 août.

régionale et, inversement, celle des ouvriers est beaucoup plus faible. Les arrivants présentent ainsi un profil globalement plus qualifié et occupent plutôt des emplois relevant du secteur tertiaire, localisés dans les grandes villes. Toutefois, les entrants sont aussi plus nombreux à se déclarer au chômage que les sortants.

- Enfin, 57 % des arrivants sont originaires des Pays-de-la-Loire, de l’Île-de-France et de Basse-Normandie. Globalement, la région Bretagne a amélioré son solde migratoire avec toutes les régions, ce qui souligne l’intensification des flux migratoires évoquée précédemment. Les jeunes des régions voisines sont assez nombreux à s’installer dans la région pour les études ou pour leur entrée dans la vie active, et les échanges de jeunes avec la région parisienne sont également très soutenus.

L’immigration étrangère

En 2005, la Bretagne compte 66 000 immigrés résidant sur son territoire. C’est le résultat d’une évolution de plus de 50 %, entre 1999 et 2006, du nombre d’immigrés résidant dans la région. Cette comparaison montre d’emblée l’importance de la progression en 6 ans, avec un taux de croissance moyen annuel de 7 %. Le processus était déjà engagé dans la décennie 1990-1999, décennie durant laquelle la région occupait le 1^{er} rang national.

Malgré cette progression spectaculaire, la Bretagne affiche toujours la plus faible part d’immigrés dans sa population totale, caractéristique qui la rapproche des régions voisines de Basse-Normandie et des Pays-de-la-Loire. Les immigrés ne représentent en effet que 2,2 % de la population des ménages, contre 8 % au niveau national.

Cette progression s’accompagne également d’une diversification des flux migratoires, et par conséquent de l’origine des arrivants :

- 46 % d’entre eux sont originaires d’un pays d’Europe, ce qui est plus important que ce qui est constaté au plan national, l’Union Européenne (format 15) arrivant largement en tête. Le Royaume-Uni est encore largement majoritaire, même si sa proportion tend à diminuer.
- La part des natifs d’un pays d’Afrique et d’Asie augmente. Ils représentent respectivement 29 et 19 % des immigrés en 2005. Parmi les personnes originaires d’Afrique, le Maghreb est plutôt bien représenté, mais au total, leur poids relatif est beaucoup plus faible qu’à l’échelle nationale. Les arrivants asiatiques, dont le tiers est né en Turquie, sont en revanche davantage représentés qu’au plan national.

Les motifs et l'âge des immigrés rejoignent les tendances évoquées en amont. La recherche d'une activité professionnelle est la principale raison de l'installation dans la région, et concerne en priorité les 15-59 ans (73 %). Pour autant, les profils professionnels sont très différents selon les nationalités. Les ouvriers sont en effet plus nombreux chez les immigrés turcs, portugais et marocains alors que les cadres se concentrent parmi les européens, notamment les allemands, les belges et les britanniques.

2.2 Des contrastes internes

L'attractivité de la région ne s'exerce pas de façon homogène sur l'ensemble du territoire régional. Les traductions spatiales révèlent d'importantes différenciations internes à la Bretagne. Plusieurs faisceaux d'explication peuvent être envisagés pour les expliquer :

- Le premier facteur est sans nul doute la présence du littoral. Les communes bretonnes concernées ont enregistré une croissance démographique soutenue entre 1990 et 1999, confirmée sur la période 1999-2006, particulièrement en Ille-et-Vilaine, dans le Morbihan et dans les Côtes-d'Armor.
- Ensuite, les aires urbaines dynamiques, de l'est et du sud de la région, constituent également des pôles de croissance attractifs. A titre d'exemple, Rennes et Vannes figurent parmi les plus dynamiques au plan national, polarisant une part importante de la croissance démographique, notamment de l'excédent migratoire, et créations nouvelles d'activité en Bretagne.
- Par ailleurs, dans la périphérie plus ou moins éloignée des grandes villes bretonnes, certains espaces ruraux, bien desservis par les voies de communication structurantes et disposant d'une offre de services aux populations et d'activités diversifiées ont renoué avec un solde migratoire excédentaire.

Les données par âge confirment aussi l'impact des cycles de vie sur les communes d'implantation des nouveaux arrivants :

- Les jeunes âgés de 20 à 29 ans préfèrent le cœur des agglomérations urbaines, recherchant les pôles d'emplois et les sites de formation supérieure. 5 sur 10 s'y installent et leur part diminue progressivement avec l'éloignement à la ville.
- Les adultes de 30 à 39 ans vont conjuguer la proximité d'un pôle d'emploi et des conditions de logement adaptées à l'environnement

familial. Le périurbain est une localisation privilégiée, plus attractive que les espaces ruraux.

- Les retraités, qui représentent 14 % des arrivants, s'installent majoritairement sur le littoral, avec une nette prédilection pour la côte méridionale.

Ainsi, l'attractivité de ces populations nouvelles s'explique à la fois par les aménités dont dispose la région, par un niveau d'activité généralement important et une situation économiquement favorable, où le niveau de création d'emplois était assez soutenu jusqu'au milieu de l'année 2008.

-3- Les inégalités sociales en Bretagne

Dans son ouvrage récent intitulé « La République et ses territoires », Laurent Davezies présente notre région sous un visage plutôt flatteur. Il indique en effet que « certains territoires, comme la Bretagne et plus généralement l'Ouest du pays, voient leur développement porté par une double dynamique productive et résidentielle, et enregistrent ainsi des performances remarquables du point de vue de la réduction de leur nombre de pauvres et de leur cohésion sociale »². Jusqu'en 2007, le climat économique serein a effectivement encouragé le développement d'activités porteuses, d'emplois qualifiés, le maintien d'un taux de chômage plutôt bas. La situation globalement favorable, notamment lorsque l'on compare la région aux autres régions françaises, ne doit pas masquer pour autant de réelles disparités à l'intérieur de la région. La question des inégalités est toujours délicate à étudier car leur définition s'appuie sur de multiples paramètres. Nous retiendrons ici deux objets d'analyse : les écarts de revenus et la pauvreté.

3.1 Les inégalités de revenus

Pour mesurer les inégalités de revenus, nous avons fait le choix de retenir le « revenu fiscal par unité de consommation », indicateur produit à partir des données de la direction générale des impôts, et qui prend en compte la somme des ressources déclarées par les contribuables avant tout abattement, en le rapportant au nombre d'unités de consommation qui composent un ménage.

Alors que les questions de ségrégation ont été communément posées pour les espaces intra-urbains, l'étalement urbain, dont nous avons parlé dans la partie

² DAVEZIES L., 2008, *La République et ses territoires*, Coll. La République des idées, Le Seuil, pp. 71-72.

démographique, a pour effet de renforcer les phénomènes de division sociale de l'espace à l'échelle régionale. En cohérence avec la structure sociale, les revenus médians des foyers fiscaux de Bretagne observés à l'échelle cantonale varient presque du simple au double. Les niveaux les plus élevés sont atteints dans la première couronne rennaise et autour de Vannes, Brest, Saint-Brieuc, Quimper, et Lorient, ainsi que, en raison d'autres dynamiques, sur certains cantons du littoral balnéaire. Les niveaux de revenus médians baissent au fur et à mesure que l'on s'éloigne des principales agglomérations urbaines de la région et du littoral. Certains secteurs se distinguent de surcroît par des niveaux de revenus assez faibles : le centre Bretagne, le nord-est de l'Ille-et-Vilaine, dans une moindre mesure le Trégor, le sud-ouest et l'est de l'Ille-et-Vilaine, le nord-est du Morbihan. Cette première carte nous permet de présenter un premier visage des inégalités de richesse dans la région.

A côté des revenus médians, il est intéressant maintenant de se focaliser sur les écarts entre les plus riches et les plus pauvres, toujours à l'échelle cantonale, en travaillant sur les rapports inter-déciles, autrement dit le rapport entre les 10 % de ménages ayant les revenus les plus élevés et les 10 % ayant les revenus les plus bas. Ces contrastes observés révèlent l'ampleur des divisions sociales de l'espace à l'intérieur des communes urbaines, puisque c'est à Rennes, Vannes, Lorient, Quimper, Brest, Saint-Malo, et Saint-Brieuc, que ces contrastes sont les plus élevés, ce qui témoigne de la permanence des concentrations de populations défavorisées en milieu urbain, mais où se trouvent également le plus souvent nombre de ménages aisés : les villes ont ainsi leurs « beaux-quartiers » et leurs « zones ». Autre particularité soulignée par cette seconde carte, la plus forte hétérogénéité des revenus dans certains secteurs ruraux du centre-ouest Bretagne, du Trégor, des marges septentrionales et méridionales de l'Ille-et-Vilaine, ainsi que des franges littorales méridionales et septentrionales.

3.2 Une région globalement moins touchée par la pauvreté

Si les écarts de revenus révèlent déjà une forte division sociale de l'espace régional, il convient maintenant de s'intéresser plus précisément au phénomène de la pauvreté. Les différentes études qui traitent du sujet confirment une moindre ampleur du phénomène en Bretagne que dans les autres régions françaises. Plusieurs caractéristiques permettent néanmoins de préciser le propos :

- Le nombre de bénéficiaires des minima sociaux, ce que l'on appelle la pauvreté administrative, est moins élevé en Bretagne que sur l'ensemble

de la France. En 2008, 128 425 bretons percevaient au moins l'un des 8 minima sociaux. Cela représente 5,4 % de la population âgée de 20 ans et plus, contre 6,5 % au niveau national.

- Quand on observe ensuite les différents minima sociaux, la région se situe en dessous de la moyenne française pour les bénéficiaires de l'allocation de parent isolé et du revenu minimum d'insertion. Pour l'allocation adulte handicapé et du minimum vieillesse, la région se situe dans la moyenne des régions françaises.
- En ce qui concerne les bas revenus (mesure monétaire classique de la pauvreté), la région affiche le taux le plus bas à l'échelle nationale, concernant 8,7 % de la population âgée de moins de 65 ans, là où la moyenne nationale grimpe à 12,3 %.

Cette situation masque en réalité une autre caractéristique régionale, liée à la nature des seuils monétaires choisis pour mesurer la pauvreté. La Bretagne affiche une forte proportion de travailleurs pauvres se situant, en matière de ressources, juste au-dessus du seuil de pauvreté. Cette spécificité tient à la nature du système productif régional, offrant un nombre important d'emplois peu qualifiés et peu rémunérateurs, notamment dans les secteurs de l'agro-alimentaire, de la construction et du bâtiment, des services aux particuliers. Donc, si la région présente un fort taux d'emploi de sa population active, elle révèle aussi des niveaux de revenus plutôt faibles comparativement aux autres régions françaises.

Dernière remarque sur ce point, la pauvreté se concentre dans les pôles urbains de la région, ce qui confirme les plus forts écarts de revenus examinés sur les cartes précédentes. L'espace urbain concentre en effet les deux tiers de la population ayant des bas revenus dans la région, avec des niveaux record sur Saint-Brieuc et Lorient (taux de pauvreté supérieurs à 25 %). La carte révèle aussi des zones de forte pauvreté rurale, sur les marges rurales de l'Ille-et-Vilaine, dans le centre-ouest Bretagne.

Pour conclure :

Le propos final de cet exposé n'est pas des plus simples à construire, car il doit bien ouvrir des pistes de réflexions pour cette journée de rencontre des acteurs associatifs de la région Bretagne. La présentation avait pour seul objectif de proposer un état des lieux de la situation socio-démographique

contemporaine, sans aucune prétention d'exhaustivité étant donné le temps imparti. Que retenir de cette lecture ?

- La Bretagne est encore une région dynamique sur le plan démographique, mais dont le vieillissement pose de vrais enjeux pour les prochaines décennies :
 - Le phénomène se présente avec une plus grande acuité qu'à l'échelle nationale, et la structure par âge de la population régionale révèle déjà un plus fort vieillissement qu'ailleurs. Les effectifs des personnes âgées de plus de 65 ans vont augmenter de façon spectaculaire dans les 20 prochaines années.
 - La question des solidarités entre actifs et inactifs, des rapports intergénérationnels et des modes de prise en charge des personnes âgées doit accompagner un tel processus et pour anticiper ses impacts sur l'évolution des modes de vie, des pratiques sociales et des valeurs de la société bretonne.
- La Bretagne fait également figure de région attractive, captant vers elle un flux non négligeable de migrations interrégionales, encourageant aussi un mouvement de brassage important. Par ailleurs, l'accueil accru de populations d'origine étrangère engendre également une plus grande diversification culturelle, notamment dans les principaux centres urbains de la région. Tout cela concourt à une population bretonne de moins en moins monolithique.
- La lecture des tendances et des projections démographiques révèle des disparités socio-spatiales importantes, soulignant de nettes fractures entre différentes parties de la région. Parce que le vieillissement n'est pas homogène sur l'ensemble breton, les dynamiques sociales risquent d'accentuer d'actuels déséquilibres et de fragiliser certains espaces. Derrière ces réalités se posent d'évidents enjeux d'aménagement et d'équilibre territorial.

Dans une étude récente, le Conseil économique et sociale de la région Bretagne a proposé plusieurs scénarios prospectifs à l'horizon 2030, en s'appuyant sur plusieurs traits dominants qui rejoignent notre analyse :

- Un accroissement des mobilités résidentielles, notamment des autres régions françaises et de l'étranger vers la Bretagne.
- La contribution majeure du solde migratoire à la croissance démographique, tout en contribuant au vieillissement.
- La poursuite du processus d'urbanisation et de littoralisation, mais aussi avec des dynamiques très contradictoires au sein des campagnes bretonnes.

- L'impact de l'apport migratoire extérieur sur l'organisation de la société bretonne.

Dès lors, de nombreux défis se posent aux acteurs régionaux, qu'ils soient d'ailleurs publics ou privés, et tout particulièrement aux réseaux associatifs, qui se caractérisent souvent par une action très ancrée au territoire et qui se revendiquent dans une relation de proximité avec les populations. Structures intermédiaires par essence, c'est-à-dire assurant une fonction de médiation et de dialogue entre les acteurs publics, les collectivités locales et territoriales et la société, elles peuvent jouer un rôle moteur dans la réponse aux enjeux de développement de la région Bretagne :

- Par la mobilisation directe des citoyens : l'engagement associatif et le bénévolat participent à l'apprentissage de la démocratie et du vivre ensemble, à la constitution de nouvelles solidarités et au développement de projets collectifs.
- Par la réponse aux besoins des sociétés locales, en proposant des activités et des services accompagnant les évolutions démographiques et sociales, souvent autour de formules nouvelles et innovantes, nourries des pratiques de terrain. Dans les champs de l'action sociale, de l'action éducative, de l'action culturelle et de l'action sportive, les exemples sont particulièrement nombreux et parfois les seules réponses associatives permettent de faire face à l'absence de réponse institutionnelle.
- Par la participation directe à la construction des politiques publiques territoriales, en promouvant un dialogue entre la société et ses représentants élus, en faisant remonter les besoins sociaux.
- En accueillant les nouvelles populations, en créant des espaces d'engagement différents selon les générations, mais aussi entre les différentes générations, en favorisant une certaine mixité culturelle et sociale.